

Vos questions / nos réponses

mon mari est alcoolique dépendant

Par [Profil supprimé](#) Postée le 05/02/2014 08:01

Il prétend qu'il peut s'arrêter seul mais il n'y parvient pas .

Comment le convaincre de se faire soigner . ?

Peut on éviter l'hospitalisation?

Il a déjà tenté avec une addictologue libérale avec seulement du baclofène et une rencontre (en fait il y a eu 3 visites). Il n'a jamais suivi le protocole de diminution progressive et a abandonné totalement.

Il boit 3 litres de vin par jour ,parfois 2 litres d'alcool (whisky)

Merci pour votre aide

Mise en ligne le 07/02/2014

Bonjour,

Nous comprenons vos questionnements. La difficulté réside dans le fait que votre mari ne semble pas prêt à se reconnaître en difficulté par rapport à ses consommations et prétend qu'il peut s'arrêter seul. Vous ne pouvez pas le convaincre de se faire soigner. Cette décision ne peut venir que de lui. Sans son adhésion, vous ne pouvez pas faire grand chose. L'hospitalisation n'est pas forcément la seule solution ou la seule piste envisageable. Il n'est pas toujours nécessaire d'y recourir. Cela dépend aussi de son état général. Son médecin traitant est-il au courant de la situation ? . Peut être y aurait il une possibilité de soutien de sa part afin d'essayer de sensibiliser davantage votre mari?

Nous savons combien il est difficile pour l'entourage de vivre au côté d'une personne présentant un problème de dépendance. D'autant plus quand l'utilisateur n'est pas prêt à se remettre en question. Cela peut générer beaucoup d'émotions négatives (colère, tristesse, déception) et engendrer un sentiment d'impuissance. Aussi, il nous paraît important que vous puissiez vous faire aider et trouver un interlocuteur privilégié. Nous vous mettons à cette intention l'adresse de l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et en Addictologie). L'équipe de professionnels (médecins, éducateurs, psychologues) reçoit les usagers mais aussi leur entourage de manière anonyme et gratuite. N'hésitez pas à prendre contact avec eux.

Bien entendu, vous avez aussi toujours la possibilité de joindre l'un de nos écouteurs au 0 811 91 30 30 (Alcool info service, appel anonyme au coût d'une communication locale, tous les jours de 8h à 2h) afin d'échanger de vive voix autour de cette situation difficile.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[Association Addictions France 31 - CSAPA](#)

21 boulevard Silvio Trentin
31200 TOULOUSE

Tél : 05 61 62 14 26

Accueil du public : Lundi et Jeudi : 09h-13h/14h-18h, les Mardis et Vendredis jusqu'à 19h Mercredi : 09h-13h Permanence sans rendez-vous les mardis de 11h à 13h

[Voir la fiche détaillée](#)